

4.5. INTERCLUBS SENIORS DAMES

Lundi 5, 12, 19, 26 mars, 2, 16 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre, affiliés, avec terrain homologué peuvent engager des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invitées à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors Dames (anniversaire des 50 ans à la date de la compétition), membres et licenciées à l'A.S en 2012 du Club qu'elles représentent. Si deux équipes sont engagées, tous les index des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs à la dernière joueuse de l'équipe A.

Une joueuse de l'équipe B (réserve) ne pourra jouer qu'une seule fois dans l'équipe A.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé.

En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc... En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points. En cas d'égalité, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres) le meilleur. En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 2 joueuses le jour de la rencontre sur le lieu de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis.

Les finales seront organisées en fonction du nombre de poule par division. En cas d'accession directe aucune finale ne sera organisée.

Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en Division inférieure.

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) avant le 15 janvier 2012, règlement avant le 15 janvier 2012, par un chèque d'engagement de 45 €, à l'ordre de la Ligue du Centre de golf, Golf de La Picardière, 18100 VIERZON accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre.

Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueuses potentielles) pour la veille de la compétition. L'inscription sur Extranet n'est possible que si la joueuse est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, à son golf de licence pour enregistrement.

DEPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2) dans les 24 h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

La Coupe sera remise à l'équipe vainqueur de la 1^{ère} Division. Chaque joueuse de l'équipe vainqueur recevra un souvenir.

4.6. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

Lundi 5, 12, 19, 26 mars, 2, 16 avril

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre, affiliés, avec terrain homologué peuvent présenter des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors 1 et 2 (anniversaire à la date de la compétition) membres licenciés à l'A.S en 2012 du Club qu'ils représentent.

Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs au dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B.

Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B.

FORME DE JEU

Messieurs : Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le match-avérage (total des points marqués sur toutes les rencontres) le meilleur. En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 3 joueurs le jour de la rencontre sur le lieu de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis.

Les finales seront organisées en fonction du nombre de poule par division. En cas d'accession directe aucune finale ne sera organisée.

Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en Division inférieure.

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) avant le 15 janvier 2012, règlement avant le 15 janvier 2012, par un chèque d'engagement de 70 €, à l'ordre de la Ligue du Centre de Golf, Golf de La Picardière, 18100 VIERZON accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre.

Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueurs potentiels) pour la veille de la compétition. L'inscription sur Extranet n'est possible que si le joueur est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, à son golf de licence pour enregistrement.

DÉPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Chaque joueur de l'équipe vainqueur recevra un souvenir.